



Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Président : Laurent Tugaut - [tugautlaurent@voila.fr](mailto:tugautlaurent@voila.fr) - 06.82.07.09.72

## Assemblée générale 2018

### Compte-rendu

Secrétaire : Rémi Duvert

L'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association « Photo-Loisir Clairoux » s'est tenue le mercredi 7 février 2018, de 17h à 18h30, à Clairoux, salle de réunion du jeu d'arc (rue du marais).

L'ordre du jour avait été fixé comme suit :

- rapport d'activité ;
- rapport financier ;
- projets pour l'année à venir ;
- montant des cotisations ;
- questions diverses.

### Activités 2017

*Dates en gras : « sorties » hors de Clairoux.*

*Dates soulignées : séances à Clairoux.*

- ❖ 25.01.2017 (18h30-21h30) : Clairoux ; assemblée générale ; visionnage critique de sélections de photos prises le 14.12.2016.
- ❖ **11.02.2017** (13h30-18h) : **Palais de Compiègne** : appartements de l'empereur et de l'impératrice, et théâtre de Louis-Philippe.
- ❖ 29.03.2017 (18h-20h) : Clairoux ; visionnage critique de sélections de photos prises le 11.02.
- ❖ **02.04.2017** (7h-20h30) : **Berck-sur-mer** : 31<sup>èmes</sup> rencontres internationales de cerfs-volants ; dans le cadre d'un voyage organisé par la mairie de Clairoux ; aller-retour en autocar.
- ❖ **15.04.2017** (8h-19h30) : **Lewarde** (visite du **centre historique minier**) ; déjeuner à Lens (« La table de Ludo ») ; visite du **Louvre de Lens** (« galerie du temps » et expo temporaire « miroirs »).
- ❖ 17.05.2017 (18h-20h30) : Clairoux ; visionnage critique de sélections de photos prises le 02.04 et le 15.04.
- ❖ **10.06.2017** (8h-19h30) : **Amiens** : hortillonnages (visite en barque ; 45 min) ; cathédrale (extérieur et intérieur) ; déjeuner au quartier Saint-Leu ; zoo (La Hotoie).

- ❖ 05.07.2017 (18h-21h) : Clairoux ; visionnage critique de sélections de photos prises le 10.06 ; suite du programme du club.
- ❖ 06.09.2017 (18h-21h) : Clairoux ; étalonnage écran Eizo (sonde Datacolor Spyder5 Express, achetée pour le club) ; présélection de photos prises à Berck le 02.04, pour une exposition en mairie de Clairoux.
- ❖ 27.09.2017 (17h-20h) : Clairoux ; photos prises à Berck le 02.04, pour une exposition en mairie de Clairoux : fin du choix, et retouches.
- ❖ **21.10.2017** (8h30-12h) : **forêt de Compiègne** (secteur du Tréan) : arbres, feuilles, etc.
- ❖ 29.11.2017 (17h-19h) : Clairoux ; visionnage critique de sélections de photos prises le 21.10 ; suite du programme du club.

À noter que mi-novembre, le club a installé dans le hall d'accueil de la mairie de Clairoux une exposition de 23 photos sur les cerfs-volants, prises à Berck-plage le 2 avril 2017 à l'occasion d'un voyage organisé par la municipalité.

### Budget 2017

Solde du compte bancaire au 1 <sup>er</sup> janvier 2017		<b>1 070,12 €</b>
<b>RECETTES</b>		
18/04/17	Adhésions 2017 (A. et P. Petit, F. Callais )	25,00 €
18/04/17	Adhésions 2017 (R. Duvert, S. Millet, L. Tugaut, V. Dessaux)	40,00 €
Total recettes		<b>65,00 €</b>
<b>DEPENSES</b>		
14/04/17	Assurance MAIF	115,88 €
03/05/17	Commission frais de compte	3,90 €
22/08/17	Amazon achat datacolor spyder express	113,98 €
29/09/17	Développement photos pour exposition	51,06 €
Total dépenses		<b>284,82 €</b>
Solde du compte bancaire au 31 décembre 2017		<b>850,30 €</b>

### Budget prévisionnel 2018

Recettes prévues :

- adhésions : 70 €
- subvention municipale : 200 €
- total : 270 €

Dépenses prévues :

- assurance : 120 €
- tirages sur papier : 120 €
- clés USB : 30 €
- entrées de musées ou autres sites payants : 150 €
- total : 420 €

### Projets pour l'année 2018

- Séances à Clairoux (salle du jeu d'arc) : ateliers divers sur la photo (analyses critiques, difficultés rencontrées, utilisations de logiciels, essais, etc.) ; les sélections de photos montrées portent sur la sortie précédente, ou sur un thème bimestriel que le club se donne (« les ponts », « les oiseaux »...).
- Quelques sorties « sur le terrain » ; au premier semestre : pavillon Jacques de Manse à Chantilly, Maison de la pierre à Saint-Maximin, Marais de Sacy...

- Éventuellement, séjours de 2 ou 3 jours dans un rayon de 3h de route environ.
- Expositions d'une vingtaine de photos sous cadres, sur les grilles du hall d'accueil de la mairie ; deux par an (à voir avec la municipalité) ; thèmes à définir.

### Montant des cotisations

Le montant de la cotisation pour l'année 2018 reste fixé à 10 € par adhérent individuel, et à 15 € pour les couples d'adhérents.